

SOMMAIRE

EDITORIAL: *Le temps des constitutions*

L'ÉVÉNEMENT: *Ouvrir les négociations sur les revenus.*

LES DOSSIERS : *Les aéroports; Le matracage fiscal de la Région.*

Pour recevoir gratuitement LA NATION, adressez nous votre mail à : lanation@wanadoo.fr

NOTRE CITATION :

« Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égaré »

Denis Diderot

EDITORIAL

Le temps des constitutions

Depuis quelques temps en France et en Europe, on révise et on élabore des constitutions. Fort bien. Mais jamais on ne prend en compte le souhait des Guadeloupéens. Il est vrai que l'on estime le plus souvent qu'ils doivent se taire car c'est par effraction qu'ils sont membres de la France et de l'Europe. Ils nous considèrent comme des passagers clandestins que l'on se contente d'assister faute de mieux. Bien entendu nous nous élevons contre ce mépris diffus de la représentation politique et administrative qui est l'expression d'un vieux sentiment de supériorité que rien ne justifie.

Qu'à cela ne tienne, les constitutions étant des textes fondateurs, dans le cadre des partenariats que nous revendiquons nous osons proposer que l'on y inscrive : une reconnaissance des crimes commis contre des peuples innocents ; l'inscription de principes qui nous sont chers comme l'interdiction de toute assimilation et la promotion des différences pour préserver nos cultures ; la reconnaissance enfin d'un droit à réparation pour les nombreux préjudices subis qui justifie largement les aides allouées.

Nous en sommes encore loin, il est vrai. Mais comme le paysan nous semons les idées et engageons les combats **qui vont renforcer notre Nation et donc notre volonté de vivre ensemble.**

JEAN PAUL ELUTHER

L'ÉVÈNEMENT

OUVRIR LES NEGOCIATIONS SUR LES REVENUS.

Les inégalités en matières de revenus sont devenues intolérables dans notre pays et menacent la cohésion sociale déjà bien fragile. Entre ceux qui disposent d'un travail régulier et ceux qui ne travaillent pas les écarts sont énormes. Entre ceux qui sont fonctionnaires et qui disposent de primes supplémentaires et les salariés du secteur privé dont beaucoup ne perçoivent que le SMIC les disparités sont encore plus considérables. La situation est d'autant plus grave que les prix depuis l'introduction de l'euro ont beaucoup augmenté ce qui défavorise plus particulièrement les familles modestes. Par ailleurs depuis plusieurs années la politique gouvernementale s'est contentée d'augmenter le SMIC la plupart du temps pour rattraper le pouvoir d'achat mis à mal par l'inflation. A ceci il convient d'ajouter les effets dramatiques des 35 heures qui a poussé les patrons à geler les salaires ainsi que les politiques d'individualisation des salaires qui se mettent en place sans aucune transparence. Enfin les annonces récentes du Gouvernement sur le déblocage de la participation sont inadaptées la mesure ou la plupart des entreprises de Guadeloupe n'ont pas de système de participation. C'est l'illustration d'une législation uniforme qui ne sied donc pas à un pays insulaire et éloigné qui ne fait pas partie de la préoccupations des organisations syndicales nationales. Le moment est venu pour lutter contre les inégalités de revenus qui alimentent la pauvreté et la violence sociale d'engager des actions

concrètes pour corriger le système. Tout d'abord il faut revaloriser fortement les revenus des « Rmistes » et des titulaires des « minimas sociaux » qui sont au bas de l'échelle sociale et cumulent de ce fait de nombreux handicaps .Il s'agit de décisions qui relèvent de la compétence du Département : le moment est venu de créer un revenu complémentaire départemental pour augmenter les modestes revenus des exploités de notre pays qui sont les premières victimes de politiques économiques incapables de dynamiser la croissance économique. Ensuite les négociations salariales doivent s'ouvrir dans les secteurs publics et privés au niveau régional. Dans le secteur public c'est le rôle du Gouvernement .Dans le secteur privé par contre la situation est plus délicate dans la mesure ou ceci se fait dans le cadre des négociations annuelles des salaires au sein de chaque entreprise .Cependant si la loi contraint à négocier elle n'oblige pas à conclure .La solution devrait passer par une négociation interprofessionnelle régionale régulière dont les décisions s'appliqueront à toutes les entreprises Il nous faut faire vite car la grogne ne cesse d'augmenter dans le pays comme l'illustre la multiplication des grèves qui parfois peuvent devenir très violentes. Une réduction effective des disparités de revenus est un formidable instrument de développement économique par la confiance qu'elle ferait renaître. La lutte doit s'engager pour faire plier le patronat et le Gouvernement qui par leur politique conduisent le pays à la catastrophe.

LA MODERNISATION DES AEROPORTS

Compte tenu de notre insularité, la gestion des aéroports doit être menée avec sérieux afin que nos routes dans la société internationale soient toujours ouvertes. Pour réussir dans la société moderne un pays doit disposer d'un réseau de communications à la fois physique et immatériel performant. Autoroutes de l'information, ports et aéroports participent au développement et à la performance.

Ces exigences semblent avoir été oubliées des formations politiques Guadeloupéennes qui ont des représentants au Parlement. En effet à deux reprises au cours des dernières années le Parlement a eu à se pencher sur les aéroports afin de les moderniser : au moment tout d'abord de l'élaboration de la loi sur les libertés locales ; plus récemment lors de la discussion d'une loi consacrée à la modernisation des aéroports. Jamais nos représentants ne sont intervenus sur un sujet d'une telle importance alors que le moment est incontestablement venu de nous doter d'une nouvelle organisation. En effet, l'administration de nos aéroports laisse à désirer et doit donc évoluer. Les aérodromes de Guadeloupe sont gérés par la CCI pour l'aéroport international du Raizet et le Département pour les autres. Ces derniers souffrent d'un sous équipement grave incompréhensible quand on connaît leur importance pour le développement de certaines de nos régions. Les lois votées ou en cours de discussion n'ont fait guère évoluer la

situation. D'une part les aéroports internationaux restent de la compétence de l'Etat qui peut continuer à les concéder selon un mécanisme complexe. Les autres aéroports resteront de la compétence du Département qui bien entendu pourra en déléguer la gestion. La loi prévoit simplement pour les aéroports gérés par l'Etat la possibilité de création de société publique avec les CCI les collectivités locales.

Ces mesures ne sont pas suffisantes. Elles ne répondent pas aux enjeux du moment. Nous préconisons la création d'un établissement public unique pour administrer tous les aéroports de la Guadeloupe dont la tutelle devrait être exercée conjointement par le Département et la Région en attendant la réforme de nos institutions qui s'imposent de plus en plus si nous voulons encore sauver notre identité. Le personnel garderait son statut de droit public avec quelques inflexions pour tenir compte de certaines spécificités propre à cette activité.

Encore une fois nous avons laissé passer le coche comme en matière de réforme des institutions ou pour participer directement à l'élaboration du droit dérivé européen. Nous appelons donc à une réouverture de ce dossier si important pour notre pays afin qu'il fasse bonne figure dans la compétition mondiale.

LE MATRACAGE FISCAL DE LA REGION

La majorité conservatrice qui administre les affaires régionales vient de se rendre coupable d'un **HOLD UP** sans précédent sur les économies des Guadeloupéens en augmentant brutalement les impôts qui relèvent de sa compétence à savoir impôts locaux, taxe sur les carburants, octroi de mer et taxes sur les cartes grises pour un total de 24 millions d'euros .Bien entendu pour Victorin Lurel cette décision est la conséquence de la mauvaise gestion de Michaux-Chevry qui aurait laissé une situation financière catastrophique tant en terme d'exploitation, d'investissement que d'endettement. Cependant l'argumentation n'est guère convaincante. Pour prendre cette décision l'exécutif a volontairement brouillé les données budgétaires afin de d'empêcher que les citoyens ne comprennent ces mécanismes .Cette décision est tout d'abord injuste. Elle touchera en priorité les familles modestes dont les revenus sont déjà rognés par une inflation alimentée par l'introduction de l'euro. Les classes moyennes qui dirigent la Région savent bien que le système d'impôts locaux est injuste car le prélèvement fiscal ne dépend pas du montant du revenu. Ensuite, cette décision ne s'imposait pas. De nombreuses économies étaient possible comme les indemnités versées aux élus qui sont trop élevées et des recettes ont été manifestement sous évaluées .Enfin, elle est dangereuse sur le plan économique. En effet, quand il faut en permanence relancer l'activité

économique pour renforcer nos assises économiques, la consommation des ménages et des administrations qui constituent le moteur principal de l'activité économique doit impérativement augmenter .Les familles qui constatent la baisse de leur revenu consomment moins et refusent de prendre des risques.

En réalité, cette décision est idéologique. Il suffit pour s'en rendre compte de lire avec attention le discours introductif de l'Exécutif régional qui se plaint à la fois du fait que la précédente majorité a volontairement maintenu de faibles taux d'impôts locaux et a privilégié l'emprunt pour pouvoir développer l'économie et aménager le territoire. Propos d'une rare inconsistance : l'histoire des pays qui se sont développés indique bien que c'est grâce aux emprunts et aux aides extérieures que s'opère le décollage économique. Ainsi, c'est la vocation des aides européennes que d'être un des facteurs du financement du développement à la condition cependant que leurs montants soient plus élevés et les modalités de versement modifiées. Aujourd'hui, les faibles taux d'intérêt imposent de multiplier les emprunts sans être focalisé par l'endettement qui reste faible.

Les impôts étant un des enjeux de la démocratie, il faut aujourd'hui organiser un référendum régional pour décider de leur augmentation.

HUMOUR

